

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE

MASTER

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 ; D. 613-3 et D. 613-6 ;
Vu l'arrêté du 22 mars 2016 relatif à l'accréditation de l'UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par Mme SYLVIE CARTAIL, née le 25 mai 1966 à GUERET (023) en vue de son inscription en master ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

VU LE PARCOURS TYPE Executive MSIC (Management des systèmes d'information et de connaissance).

Le diplôme de **MASTER DROIT ECONOMIE GESTION**, Mention **MANAGEMENT DES SYSTEMES D'INFORMATION**
mention bien

est délivré à Mme **SYLVIE CARTAIL**

au titre de l'année universitaire 2016-2017
et confère le **grade de master**,
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 11 janvier 2019

Le titulaire

Le Président

*Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités*

N° PARI 14050274

M. Georges Haddad

M. Gilles PECOUT

/2019201616501